



Visa de retour en Suisse

Un titulaire d'un titre de séjour valable suisse séjournant à l'étranger pendant moins de six mois qui a perdu son titre de séjour ou se l'est fait voler peut déposer une demande de visa d'entrée. Celui-ci est de type D puisque le séjour en Suisse est réglé par une autorisation de séjour et dure plus de 90 jours. La délivrance d'un tel visa n'est possible qu'avec l'accord de l'autorité compétente en Suisse. Une demande de visa de retour peut être déposée auprès des guichets de la section des visas du Centre Consulaire Régional de Bangkok pendant les [heures d'ouverture](#) sans rendez-vous. La présence personnelle du requérant est indispensable.

Documents requis pour la demande de visa

- [Formulaire de demande de visa](#) „Demande pour un visa de long séjour (visa D)“
un exemplaire, dûment rempli, daté et signé
- **Deux photos**
couleur, récentes, 3,5 – 4 cm de large, sur fond neutre, le visage prenant jusqu'à 70-80% de la surface de la photo
- **Passeport**
valable au moins 90 jours au-delà de la date d'entrée prévue; contient au moins deux pages vierges
- **Photocopie du passeport**
page de données personnelles
- **Photocopie du titre de séjour suisse**
si disponible
- **Rapport de police**
original sans traduction

Émoluments

Des informations sur les émoluments de visa sont disponibles [ici](#).

Délai de traitement

La demande de visa de retour sera transmise électroniquement auprès de l'office des migrations compétent pour le lieu de domicile du requérant en Suisse pour décision. Le Centre Consulaire Régional n'a aucune influence sur le délai de traitement et ne peut pas confirmer quand le visa pourra être établi. Dès réception de l'autorisation de l'office des migrations, le requérant sera contacté par téléphone. Le visa sera prêt pour être retiré pendant les [heures d'ouverture](#) auprès des guichets de la section des visas sans rendez-vous.

Important: Un titulaire d'un titre de séjour valable suisse séjournant à l'étranger pendant plus de six mois qui souhaite rentrer en Suisse est prié de se renseigner sur la procédure à suivre auprès du Centre Consulaire Régional de Bangkok: ban.visa@eda.admin.ch

Bangkok, le 21.07.2015